



Collège La perrière

Guide de bienvenue aux 6^{èmes}

Horaires des cours

7h55 - 8h50 8h50 - 9h45

Récréation

10h00 - 10h55 10h55 - 11h50

**Repas à partir de 11h30 pour les élèves de
permanence ou du CDI**

(demander à être prioritaire uniquement en cas d'activité à un club
ou l'AS du collège de 12h30 à 13h30)

$\frac{1}{2}$ heure de cours éventuelle

13h00 - 13h30

13h30 - 14h25 14h25 - 15h20

Récréation

15h35 - 16h30

Collège La Perrière

Chemin de la Maillarde

69510 Soucieu en Jarrest

Téléphone : 04 72 31 80 70 Fax : 04 72 31 80 71

Mail : 0693046L@ac-lyon.fr

<http://collegelaperriere.blog4ever.com/blog/index-210939.html>

2010 - 2011

Quelques données sur le collège au début de l'année scolaire 2009/2010

Niveaux	Effectifs	Div. (el/div)	Angl1+2	All1+2.	Ital2	Esp2	Latin	Garçons	Filles
6	155	6 (25,3)	156	19				61	94
5	143	5 (28,8)	144	21			36	81	63
4	136	5 (27,4)	125+11	12+9	33	84	15	67	70
3	157	6 (26,1)	145+12	12+21	26	98	20	75	82
Total	591	21 (28.2)	593	94	59	182	71	282	309

529 demi-pensionnaires soit **89.5%** pour environ 75000 repas servis par an

PERSONNEL	72	<i>ENSEIGNANTS</i>	41
-----------	----	--------------------	----

ORGANIGRAMME DU COLLEGE

Le Principal : M.

C'est le de l'établissement. Il est président du conseil d'administration du collège et représentant de l'Etat.
Il a autorité sur l'ensemble du personnel. Il met en place l'organisation et de l'établissement

Principale Adjointe : Mme

Elle assiste le principal dans toutes ses tâches et ses fonctions.

Médecin scolaire : Mme

Infirmière scolaire : Mme

Vie Scolaire

CPE : M......

- Le Conseiller Principal d'Education gère le service de la Vie Scolaire aidé par les Assistants d'Education

- Organisation des permanences.
- Organisation des demi-pensions

Secrétariats

Direction

- MmeGestion
- Mme.....

- Gère les documents administratifs concernant les élèves (certificats de scolarité, transports...).
- Gère le courrier en direction des familles, élèves et communautés éducatives.
- Gère les cartes des cantines et reçoit les frais de cantines

Gestionnaire :

- Mme

- La gestionnaire est chargée de la gestion financière et matérielle de l'Etablissement (Budget, demi-pension, achats de matériels, travaux...).

Pédagogie Orientation Information

Professeurs Un professeur fonctionne pour chaque discipline à des horaires fixés avec les classes.

CDI : Centre de
et d'.....

Mme

L'enseignante documentaliste vous accueille et vous conseille pour effectuer un travail de recherche sur documents ou informatique, lire, enrichir votre culture personnelle, emprunter des livres....

COP : Mme.....

La Conseillère d'Orientation Psychologue est là pour vous aider dans vos démarches de construction de votre projet d'avenir.

Personnel de service

Accueil/Renseignements, Cuisine, Entretien des locaux....

SOS côté Vie Scolaire

- **Je suis en retard**

Je dois aller au bureau des Assistants d'Education avant de me rendre en cours.

- **J'ai été absent**

Mes parents ont prévenu le collège dès mon premier jour d'absence. Ils ont complété le billet rose de mon carnet de liaison avec lequel j' irai, le jour de mon retour et avant de me rendre en cours, au bureau des Assistants d'Education.

- **Je n'ai pas de cours**

Dès la sonnerie, je dois aller en permanence si j'ai des devoirs à faire ou bien au CDI si j'ai une recherche à effectuer ou si je veux lire.

- **J'ai raté mon car**

- **Le matin** : je me présente au bureau des Assistants d'Education avec mon carnet de correspondance.
- **Le soir** : je peux revenir au collège où je pourrai téléphoner à mes parents.

- **Je suis arrivé en retard, puis-je me rendre seul(e) au gymnase ?**

Non, je dois y aller avec ma classe et mon professeur. Je devrai donc passer au bureau des Assistants d'Éducation dès mon arrivée.

SOS côté Self

Si vous êtes demi-pensionnaire, vous mangerez au self.

Vous serez appelé au micro par classe. Suivant vos horaires ou activités choisies (clubs, A.S., ...) vous pourrez demander à être prioritaire. Si vous désirez aller au CDI après votre repas, il vous faudra le signaler et laisser votre carte. Cette dernière sera restituée au CDI.

Dans tous les cas, vous devez passer votre carte dans le lecteur de carte.

Si vous êtes végétarien, diabétique, allergique, que vous ne mangez pas de porc... une adaptation peut être faite après l'avoir signalée lors de votre achat de carte.

Cependant, vous aurez toujours le choix dans votre menu.

Les menus sont consultables sur le blog du collège :

<http://collegelaperriere.blog4ever.com/blog/index-210939.html>

Bon appétit !

Quelques outils indispensables afin de travailler dans de bonnes conditions :

Pensez à préparer votre cartable le soir.

L'essentiel à ne pas oublier est :

- **Votre carnet de correspondance** : attention, ne l'abîmez pas, vous n'en aurez pas d'autres.
- **Votre cahier de texte afin de noter vos devoirs.**
- **Quand vous avez une heure de permanence** : pensez à apporter le matériel nécessaire pour prendre de l'avance sur vos devoirs (manuels scolaires, cahiers d'exercices...).
- **Votre trousse complète afin d'éviter d'être obligé de demander à vos voisins stylos, crayons de papier, gommes, colle...**
- **Quand vous avez EPS** : n'oubliez pas votre tenue de sport.
- **Votre carte de cantine si vous êtes demi-pensionnaire.**

Dernier conseil

**Prenez bien soin de vos manuels scolaires en pensant à demander conseil pour les réparer si besoin.
Couvrez les biens en faisant attention de ne pas coller le scotch sur les couvertures.**

N'oubliez pas que vous avez un casier pour alléger vos cartables

Ecole / Collège :
Une organisation différente des enseignements

Langues vivantes étudiées

Qui est mon professeur principal ? Quel est son rôle ?

M.

.....
.....
.....
.....

Emploi du temps hebdomadaire des disciplines :

- qui sont mes professeurs ?
- Combien d'heures je vais effectuer en 1 semaine concernant chaque discipline ?

Aide au travail scolaire

Accompagnement scolaire pour tous

De la 6^{ème} à la 3^{ème}, votre professeur principal vous aidera à construire votre projet personnel et vous donnera des conseils méthodologiques.

Remédiation 6^{ème} : remise à niveau

Des séances supplémentaires de Français et Mathématiques sont prévues pour vous aider dans vos difficultés. Un professeur vous aidera à vous organiser dans votre travail à la maison et vous donnera des explications en cas de difficultés et des méthodes d'apprentissage pour vos devoirs.

Accompagnement Educatif

Organisé après les cours sur des thèmes choisis par les équipes pédagogiques. Ils sont basés sur le volontariat et encadrés par des adultes de l'établissement. La liste des différents ateliers sera communiquée après la rentrée.

Recherche d'informations au CDI, activités...

Recherche d'informations

Vous aurez avec votre enseignante documentaliste une initiation de quelques séances à la recherche documentaire. Cette initiation consiste à acquérir les bases essentielles afin de mieux utiliser les outils mis à votre disposition au CDI. Ainsi, vous serez donc plus à l'aise dans le cadre de recherche d'information à effectuer en rapport avec vos cours ou concernant votre orientation.

			Ouvertures		
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	8h30	8h30		8h30	8h30
	12h00	12h00		12h00	12h00
	12h30	12h30		12h30	12h30
	16h30	16h30		16h30	16h30

Activités

Des clubs sont organisés sur la base du volontariat des élèves sur le temps de la demi-pension (12h30-13h30). Les dates d'inscription à ces clubs seront précisées par affichage au CDI.

Le club journal :

Il est ouvert à tous de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Interviews, sondages, rédaction d'articles, textes mis en page sur ordinateur, illustrés de photos.

Vous pouvez venir au CDI pour les activités suivantes :

- Faire des recherches documentaires nécessitant l'emploi de documents.
- Utiliser des CDROM, accéder à Internet uniquement concernant des recherches dans un cadre scolaire.
- Vous informer sur les métiers.
- Lire des livres. Emprunter des documents.

Cependant attention :

- Les devoirs se feront en permanence à part s'ils nécessitent l'utilisation de documents du CDI.
- Il vous est demandé de vous déplacer discrètement et de parler à voix basse afin de respecter le travail des autres.
- Les élèves inscrits au CDI doivent y rester toute l'heure, sauf pour l'heure de 11h à 12h (possibilité d'aller manger à 11h30).

L'Association Sportive

Inscrivez-vous à l'A.S., vous pourrez ainsi participer à différents entraînements sportifs organisés par les professeurs d'EPS.

Les entraînements proposés :

Equitation : 2 soirs (jeudi et vendredi) de 16h45 à 18h00. Les cours ont lieu à la ferme de la Dame Blanche de Chaponost. Les élèves doivent s'y rendre par leurs propres moyens.

Badminton : 2 entraînements par semaine (dont 1 le mercredi de 14h30 à 16h00). Retour pour 16h30 lors des matchs.

Gymnastique : 2 entraînements par semaine de 12h30 à 13h20, plus les compétitions certains mercredis après-midi.

Volley : Le mercredi de 12h20 à 14h30. Les élèves peuvent apporter un repas et le manger au chaud à la cantine. Retour pour 16h30 lors des matchs.

L'A.S. c'est aussi vivre une expérience de vie associative et citoyenne, qui est accessible au plus grand nombre, afin de permettre une pratique diversifiée et ouverte sur l'extérieur. **Cette association est affiliée à l'UNSS.**

Les projets de l'A.S. :

- CROSS du collège pour les 6^{ème}
- Fête de l'A.S.

Du côté des clubs

Le Foyer vous propose aussi des clubs. Ces activités se déroulent dans l'enceinte de l'établissement dans différents lieux suivant l'activité menée. Elles sont animées par les professeurs.

Cependant, vous pouvez aussi créer votre propre club entre camarades. Pour cela, il vous faut en faire la proposition au Conseiller Principal d'Education.

Quelques exemples de clubs qui existent déjà : la chorale, le club lecture, le club journal, initiation au bridge